

# SERRALONGUE

## notre village

Juin 2013

Bulletin municipal N° 60



*Monsieur Le Maire tient à souligner le travail admirable de débroussaillage et d'entretien que réalisent tous les ans les chasseurs sur les chemins et les pistes de la commune,*

*et également celui des pêcheurs qui entretiennent tous les ans une partie des berges des cours d'eau, en évitant de faire double emploi avec les nettoyages effectués par le SIGA du Tech et la Fédération Départementale de la pêche.*



Chers Amis,

Si la tendance actuelle est à l'augmentation du chômage et à la fermeture des entreprises, il n'en est pas de même à Serralongue. J'en veux pour preuve :

- ✓ La réouverture de l'épicerie du village par Valérie BOUDOU, depuis le 4 juin. Elle va maintenir le commerce de proximité en milieu rural.
- ✓ La création à la Forge de Galdares de la miellerie « La boîte à miel » par Jean-François DALMAU et Patricia GOMEZ. Vous avez pu faire leur connaissance au marché de Noël, où ils vous proposaient leurs différents miels, pains d'épices, savons etc.
- ✓ Au Mouli benc, la création d'une fromagerie par Kevin et Jonathan ASTROU, soutenus par leurs parents et Machteld. Après de « gros ennuis » au moment de l'acquisition du mas, ils n'ont jamais baissé les bras et aujourd'hui les 15 montbéliardes leur donnent assez de lait pour préparer faisselles, tomes etc.

A tous, je leur souhaite la bienvenue à Serralongue et surtout beaucoup de réussite dans leurs entreprises.

L'association « la Boule de Cabrenç » a été mise à l'honneur en organisant avec « l'association des maires et des adjoints du département » le tournoi de pétanque Guy MALE. L'ACCA de Serralongue et la « truite du Castell » se sont également distinguées en organisant l'inauguration de la maison de la pêche et de la chasse.

Ce samedi 22 juin le village accueillait : Mr AYLAGAS Député, Mme MALHERBE, Présidente du Conseil Général 66, Mr REMEDI et Mr REYNAL conseillers Généraux, Mr ALA, Président de la Communauté des Communes du Haut Vallespir et Mr ILARY Président de l'association des Maires et des adjoints du département.

Le Syndicat d'initiative et le groupe sardaniste leur emboîtaient le pas pour organiser les feux et la foire de la Saint Jean. A toutes et à tous un grand merci et un grand bravo pour la qualité de vos prestations.

#### Un point sur les travaux :

- La route de la station d'épuration a été réparée par la société Vallespir construction. Elle avait été emportée par les gros orages du mois de mars.
- Le SYDELL va (enfin) réceptionner les travaux de mise en esthétique de Can Talrich, la Font d'Abaix, Can Pagot, le 6 juillet 2013.
- Les employés communaux ont refait la rampe d'accès au parking du terrain de boules.
- EDF a fini les travaux de rénovation de la ligne moyenne tension Serralongue le pla del Bouix.
- Le multiple rural : Mr Yeste l'architecte est entrain de finaliser l'avant projet définitif. Nous attendons les subventions demandées.

A toutes et à tous je vous souhaite, dès à présent, de passer de bonnes fêtes et d'agréables vacances à Serralongue.

Bien amicalement à tous.

Jean-Marie BOSCH.

1. Inscription des itinéraires pédestres / Délibération

Il faut inscrire les derniers itinéraires pédestres réalisés au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées). Pour cela le conseil municipal délibère tel que :

ACCEPTE le tracé des itinéraires pédestres traversant la commune

AUTORISE leur balisage et leur signalisation selon les normes de la Fédération Française de Randonnées Pédestre ainsi que les travaux d'aménagement, de sécurisation et d'entretien nécessités par la création et la pérennisation des itinéraires sur les voies et chemins relevant du domaine public et privé de la commune.

AUTORISE le passage des itinéraires sur les chemins ruraux traversés.

S'ENGAGE à garantir au public le libre passage sur les chemins ruraux empruntés par les itinéraires, à ne pas en aliéner tout ou partie et à proposer le cas échéant un itinéraire de substitution pour garantir la continuité de l'itinéraire.

S'ENGAGE à fournir les conventions de passage entre le propriétaire et la commune pour les tronçons d'itinéraires traversant des propriétés privées.

ACCEPTE leur inscription au Plan Département des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Promotion de la langue catalane / Délibération

Lors de la dernière présentation de ce projet, nous n'avions pas assez d'éléments et avons repoussé la délibération en attente de données supplémentaires. Les points d'intérêts sont : la promotion, l'aide au développement de l'enseignement catalan à la promotion des cultures catalanes et à l'information des élus et du personnel communal à l'utilisation de ces langues.

Actuellement il y a 80 communes qui ont adhérées. Le coût est de 78€ (0,30€ par habitant)

Délibération : vote POUR : 5 - vote ABSTENTION : 2 (pas assez d'éléments sur les actions à venir)

3. Formation continue obligatoire (FCO)/Délibération

Lors du transport de gros matériel, le personnel communal n'est pas habilité à conduire des véhicules poids lourds. Une formation est obligatoire. Elle a un coût de 645,84€ TTC. Ce stage sera effectué par Mr Jean-François ROUSTANY.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Réhabilitation terrain de tennis / Demande de subvention / Délibération

La réhabilitation du terrain de tennis est à prévoir. Le devis de la société SPTM est de 19 944,00HT (23 853,02€). Une délibération doit être prise pour faire les demandes de subvention.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Fond National de péréquation des ressources intercommunales et communales

Le montant de contribution au fonds et d'attribution au titre du fonds est de 271,00€. Pour le financement, nous devons effectuer l'opération suivante : Débit / compte 73925 : 271,00€ - Recette / compte 73111 :

271,00€ - Délibération : vote POUR à l'unanimité

6. CCHV/Compte rendu Conseil Communautaire

Réseau de chaleur : la CCHV a pris en compte la demande de Serralongue

Achat de matériel : besoin d'un petit camion pour effectuer les « montres »

Déchèteries : les déchets verts sont de plus en plus nombreux : zone de dépôt à prévoir

Le « château bleu » : avenir incertain de la maison de repos.

Poubelles enterrées : le projet n'est pas d'actualité à date.

## 7. Compte Rendu travaux en cours :

Multiples rural : réunion du 11/12/13 : point sur le dossier avec l'architecte. Estimation à date : 358 000€

Enquête publique : Le commissaire enquêteur a fait le tour de Can Guillamou avec Mr Le Maire. Plusieurs personnes sont venues à la Mairie poser des questions sur le zonage et le devenir des fosses.

Réseau EDF/France Telecom : mise en place du candélabre de Can Pagot et 2 lanternes.

Les amis du Musées de Serralongue : Mr MAGNA voudrait mettre la vierge en bronze sur une partie communale. Il demande d'autorisation. Accord du conseil municipal.

Cours de l'école : Mr LLAVANERA est en train de voir une solution pour le problème de coté glissant

Pépinière départementale : les plantes/arbres sont arrivés. Les plantations sont en cours.

## INFORMATION CCHV : CYBER-BASES - MEDIATHEQUES

Vous trouverez ci-dessous les créneaux d'ouverture des Cyber-bases et Médiathèque du Canton :

<b>CYBER-BASES</b>	<b>MEDIATHEQUES CYBER-BASES</b>	<b>MEDIATHEQUES</b>
<b>ARLES SUR TECH</b> 04.68.87.35.47	<b>AMELIE LES BAINS</b> 04.68.56.10.59	<b>ARLES SUR TECH</b> 09.63.45.90.52
Mardi: 14h-17h	Lundi: 14h-17h	Mardi / jeudi/ vendredi 14h-18h
Vendredi: 14h-18h	Mardi / mercredi /vendredi: 10h-12h / 14h-18h	Mercredi      Samedi 10h-12h / 14h-18h    10h-12h
Mercredi / jeudi /samedi 10h-12h / 14h-18h	<b>PRATS DE MOLLO</b> 04.68.81.41.34	<b>LE TECH</b>
<b>SAINT LAURENT DE C.</b> 04.68.39.57.73	Mardi 14h-18h	Mardi      Vendredi 10h30-12h    17h-18h30
Mercredi et vendredi 14h-17h30	Mercredi 14h-16h	<b>MONTBOLO</b>
	Vendredi 10h-12h	Mercredi 16h-18h
Communauté de Communes du Haut Vallespir 04.68.21.82.05	Jeudi / samedi: 14h-18h	<b>SAINT LAURENT DE C.</b>
		Mercredi 9h30-11h30
		<b>SERRALONGUE</b>
		2e et 4e jeudi du mois 15h-17h

Pour la CYBERBASE sur la commune de Serralongue : tous les vendredis de 10h à 12h à la Mairie de Serralongue.

1. Présentation de l'avant projet du multiple rural del Canigo :

Mr Le Maire fait la présentation du projet proposé par Mr YESTE. Une réunion a eu lieu avec la DDTM et la CCI . Il faut s'en tenir à l'enveloppe définie au départ et monter les dossiers avec le devis de Mr YESTE. Etaient présents : Mr ABBAT et Mr CHARLES de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) ainsi que le FISAC avec Mr CASADESSUS (CCI) : Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce permet d'aider les commerce de proximité. Il y a la possibilité d'avoir 30% HT des investissements éligibles concernant l'aménagement du commerce/bar (restaurant, four, etc..) et 40% HT pour tout ce qui accessibilité et aménagement. Ces aides sont plafonnés à 75 000€ (à confirmer) pour les communes de moins de 3000 habitants. Ces subventions peuvent se cumuler avec les autres subventions dans une limite à 80% du projet.

Pour orienter les demandes de subventions, le devis de Mr YESTE doit être ventilé de façon à pouvoir répartir les dépenses en fonction des organismes. A date, il s'élève à 412 000,00€ HT et les études : 35 567,00€.

Une délibération doit être prise pour faire une demande de subvention pour la DETR incluant le devis et les études.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Pays Méditerranée : Chartes forestières de territoire

Le Pays Méditerranée nous propose de mettre à disposition des traitements pour le broyat de bois de professionnels et de particuliers. Une réunion sera programmée pour présentation en juin 2013.

3. SYDEEL 66 / baisse des taux des frais de gestion

Le Président du SYDEEL nous informe de la baisse du pourcentage des frais de gestion, de recouvrement et de contrôle perçus. A compter de l'année 2013, le pourcentage retenu par le SYDEEL66 sera de 5% au lieu de 7%.

4. SDIS / Bilan 2012

En 2012 : il y a eu 32 045 interventions au niveau départemental dont secours aux victimes (72%), incendies (13%) et accidents (6%). Sur la commune de Serralongue, le contrôle des bornes incendies a été effectué le 19 janvier 2013. Les bornes incendies de Case Minore, l'école, rue du conjurador, rue du bac petit, mairie, Can Guillamou, Falgos ateliers, Falgos restaurant, Falgos parking, Falgos entrée spa, flags green n°9. Elles sont toutes en bon état. Il faut voir pour le Grau et Galdarès s'il y a existence et position de borne.

5. SPANC 66 / Contrôle des Assainissements Non Collectifs

Approbation du PV du 28/11/12 : Actualisation des statuts : retrait des communes de Corneilla del Vercol, Montescot, Théza suite à changement de Communauté de Communes de Illibéris à Sud Roussillon au 1er janvier 2013.

Election d'un nouveau membre du Bureau : Monsieur Cyril LYS, élu titulaire de Néfiach

Vote du Compte administratif 2012 : Les comptes présentent un excédent total de 225 688.93 €.

Vote du Compte de gestion 2012 : Les résultats du compte de gestion sont identiques à ceux du compte administratif.

Affectation du résultat de l'exercice 2012 : La section de fonctionnement du compte administratif 2012 présente un excédent de **225 688.93 €**. Il est proposé d'affecter 225 688.93 € en section de fonctionnement au compte 002

Vote du budget primitif 2013 : Recettes de fonctionnement : **551 657.32 €** / Dépenses de fonctionnement: **551 657.32 €**

## Affaires diverses :

- a. **Marché à Bons de Commande** : Véolia nous a informés le 17 décembre 2012 qu'il ne souhaitait pas reconduire leurs missions sur 2013. L'entreprise PURE Environnement étant le mandataire du groupement conjoint solidaire Pure Environnement & Véolia dans le cadre du marché devient le seul et unique titulaire à compter du 22 janvier 2013 date à laquelle le marché est reconduit pour 1 an. Les autres termes du marché restent inchangés. L'entreprise VEOLIA ne sera plus prestataire du SPANC 66 à compter du 22 janvier 2013.
- b. **Contrat de Rivière de la Têt** : Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Têt SMBVT présidé par Louis CARLES Maire de TORREILLES élabore un contrat de rivière sur son bassin. L'assainissement non collectif est un des volets qui sera traité dans ce contrat. Le contrat de rivière concerne 99 communes membres du SPANC 66. A ce titre, le SMVBT sollicite une personne titulaire représentant le SPANC 66 dans le Comité de Rivière. Candidature : Monsieur Michel CRISTINE. Ce comité de rivière se réunira environ deux fois par an et sera composé de 36 membres.
- c. **Chiffres clés** : L'année 2013 sera consacrée aux repasses sur les communes. Total contrôles 2010 à 2012 : 4934

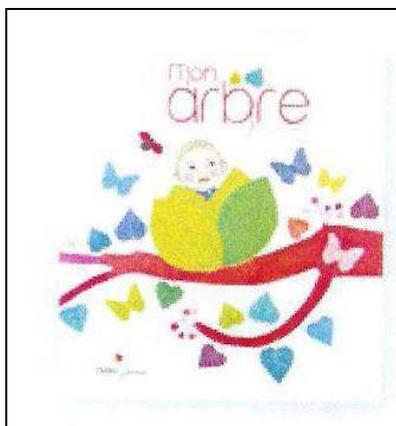
## 6. Réforme des rythmes scolaires à l'école primaire / Présentation du calendrier

Suite à la réunion sur le rythme scolaire, la répartition des heures nous est présentée par Michelle COSTE. Les 24 h d'enseignement sont réparties sur 9 demi-journées avec au choix le mercredi ou la samedi matin. Les cours sont de 5h 30 par jour et de 3h30 par demi-journée au maximum. La pause méridienne doit être au moins d'une heure et demie.

Les cours se terminent à 15H45 et l'activité périscolaire jusqu'à 16h30 sera à la charge de la commune. Pour l'aide au financement, la commune recevra 50€ par enfant. L'enseignant doit effectuer 24h hebdomadaire. Le rythme scolaire doit être défini par le conseil de classe. Proposition de Mr Le Maire : courrier pour commencer à partir de la rentrée 2014

Délibération : vote POUR à l'unanimité

## OPERATION « PREMIERES PAGES »



Dans le cadre de l'opération « Premières pages » menée conjointement par le Ministère de la Culture et la Caisse Nationale des Allocations Familiales dans plusieurs départements dont les PO, chaque enfant né ou adopté en 2012 se voit offrir en cadeau un album jeunesse « Mon arbre » ainsi qu'un recueil de conseils de lecture à destination des parents.

Ce livre est à retirer (sur présentation du bon reçu par la CAF) à la médiathèque de Serralongue ou au secrétariat de la Mairie.

1. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales (habitation, foncier bâti, foncier non bâti)

<b>Taxes communales</b>	<b>2013</b>
Taxe d'Habitation	8,04 %
Taxe Foncier Bâti	11,08 %
Taxe Foncier Non Bâti	48,46 %

Délibération : vote POUR à l'unanimité.

2. Vote des tarifs du Service de l'eau et de l'assainissement 2013

<b>Services eau, assainissement</b>	<b>2013</b>
Le m3 d'Eau Potable	1,13
Le m3 d'Assainissement	1,00
Location de compteur AEP	18,50
Entretien du branchement AEP	36,00
Part fixe eau usée	16,00

Délibération : vote POUR à l'unanimité.

3. Vote des subventions aux associations

<b>Subventions aux associations</b>	<b>2013</b>
Comité des fêtes	2 500,00
Association de chasse	120,00
Association de pêche	120,00
Boule de Cabrenç	120,00
Groupe sardaniste	120,00
Gymnastique	120,00
Syndicat d'Initiative	600,00
Syndicat d'élevage	150,00
Foyer Collège d'Arles-sur-Tech	120,00
Pompiers St.Laurent-de-Cerdans	150,00
Ecole de Rugby Prats-Céret	120,00
Ensemble Vocal du Haut Vallespir	80,00

Délibération : vote POUR à l'unanimité.

4. Approbation du plan de zonage de l'assainissement collectif et non collectif

Le commissaire enquêteur a reçu les personnes qui avaient des questions. Une réponse a été faite à toutes les personnes ayant fait des observations écrites ou orales. Le commissaire enquêteur est satisfait de la façon dont cela s'est passé.

Le conseil municipal doit délibérer pour approuver le plan de zonage de l'assainissement

Délibération : vote POUR à l'unanimité.

5. Multiple rural del Canigo / nouveau plan de financement

Le plan de financement pour la demande de DETR a été présenté à Mr le sous-préfet qui nous a demandé de scinder le projet en 2 phases. Nous devons prendre une délibération pour présenter un nouveau plan de financement avec 2 phases de travaux. Mr le sous-préfet doit réétudier le dossier avec cette nouvelle présentation.

Délibération : vote POUR à l'unanimité.

Une réunion a eu lieu avec Mme NAVARRO (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et d'Environnement) et Mr YESTE (Architecte) pour discuter des points divergents sur le projet.

## 6. Approbation du rapport de la CLET du 11 mars 2013

La CCHV a validé le transfert des Services Enfances Jeunesses et du Centre de La Baillie.

Toutes les communes de la CCHV doivent délibérer concernant ces transferts bien que cela ne concerne que Amélie les Bains, Arles sur Tech, Prats de Mollo et Saint Laurent de Cerdans.

Délibération : vote POUR à l'unanimité.

Suite à une nouvelle loi relayée par le Préfet, pour le prochain mandat de la municipalité, pour la commune de Serralongue il n'y aura plus que 9 élus. Au niveau de l'intercommunalité, nous n'aurons plus qu'un siège de « droit » mais nous sommes partis sur le principe de conserver le même nombre de siège qu'actuellement dans la CCHV

## 7. Abattoir de Perpignan

L'abattoir de Perpignan est obsolète. Il sera prévu sur la zone de TORREMILLA. L'association L'ASCAR (Association de Soutien à la Création d'un Abattoir en Roussillon) nous sollicite pour une demande de subvention pour compléter l'apport des éleveurs pour la construction de ce nouvel abattoir. Mr Le Maire propose une contribution de 1€ par habitant soit 244€.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

# 59ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 12 avril 2013

## Comptes administratifs 2012

M. Hubert TENAS présente les Comptes Administratifs 2012.

### 1. Budget principal

L'exercice Compte Administratif 2012 « principal » se termine avec un excédent de 18049,10€

### 2. Budget annexe Service de l'Eau et de l'Assainissement

L'exercice Compte Administratif 2012 « annexe » se termine avec un excédent de 29393,34€

Pour les Comptes Administratifs : **vote à l'unanimité.**

## Comptes de gestion 2012

### 3. Budget principal

### 4. Budget annexe Service de l'Eau et de l'Assainissement

**A l'unanimité** le conseil Municipal approuve les 2 comptes de gestion élaborés par le Trésorier.

## Affectation du résultat

### 5. Budget principal :

Pour le budget Principal, **à l'unanimité**, l'excédent d'exploitation de 35 824,44€ est affecté comme suit:

- 18 049,44€ est reporté à la section de fonctionnement (R002) du budget 2013
- 17 776,00€ est reporté en couverture de besoin de financement (R1068) au budget 2013

### 6. Budget annexe Service de l'Eau et de l'Assainissement

Pour le budget Annexe Eaux et Assainissement, **à l'unanimité** l'excédent d'exploitation de 18 292,63€ est affecté comme suit :

- 10 000,00€ est reporté à la section de fonctionnement (R002) du budget 2013
- 8 292,63€ est reporté à la section investissement (R1068) du budget 2013

## Vote des budgets 2013

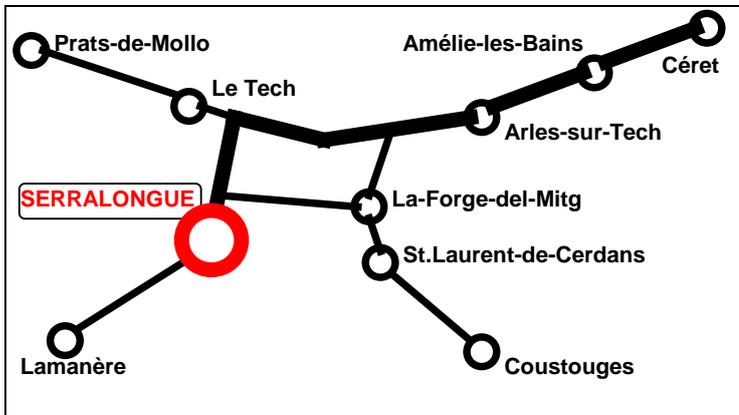
M. Jean-Marie BOSCH présente les budgets 2013.

### 7. Budget principal

### 8. Budget annexe Service de l'Eau et de l'Assainissement

Pour les budgets 2013 : **vote à l'unanimité**

# SERRALONGUE



**JUILLET  
AOÛT  
2013**



**Samedi 13 Juillet : 18h00 : cours de SARDANES (place du village)  
19h30 : Grillade dans la cour de l'école (inscriptions au Café de la Poste de Serralongue)      23h00 : Feux d'artifice**

**23h30 : SONO KARAOKE avec «IMC»**

**Dimanche 14 Juillet : 11h : Défilé et dépôt de gerbe – Apéritif**

**Vendredi 19 juillet : 21h30 : Salle polyvalente : projection du film  
« UNE LUMIERE DANS LA VILLE »**

**Dimanche 21 Juillet : Vide Grenier**

**Samedi 27 Juillet : 11h00 : Inauguration du vitrail de l'église avec apéritif offert par l'association «Les amis du Musée de Serralongue »**

**12h00 : Grillade et Xicolatade animées par les **TROUBADOURS****

**Tous les samedis soir de juillet/août : CONCOURS DE PETANQUE**

**Tous les samedis soir de juillet/août : à partir de 21h : cours de SARDANES (place du village)**

**Dimanche 04 Août : 9h30 : Concours de pêche** (réservé aux jeunes de moins de 16 ans organisé par « La Truite du Castell » sur le petit plan d'eau de Lamanère). Cartes de pêche disponible sur internet : [www.ma-carte-de-peche.fr](http://www.ma-carte-de-peche.fr)

**Lundi 12 Août : A partir de 10h00 : Tournoi de RUGBY**

**Mardi 13 Août : 16h00 : Championnat de « LANCER D'ESPADRILLES » (4<sup>ème</sup> édition)**

**Mercredi 14 Août : 10h00 - 15 h : Llevant de taula**

17h00 : Sardanes avec la « PRINCIPAL DEL ROSSILLO »

20 h 30 : Messe en l'Eglise Sainte Marie de Serralongue

22 h : Animation « SOIREE MOUSSE »

**Jeudi 15 Août : 16h00 : Récital de Chansons catalanes**

22h : Bal avec « SUSPEN'S ORCHESTRA »

**Vendredi 16 Août : « Ventrigriss » toute la journée**

22h : Animation avec « LAFAILLE COBLA »

**Samedi 17 Août : 19h00 : « GAMBAMOULADE »**

Animée par une banda suivi de la sono « DISCO PHASE »

(inscriptions au Café de la Poste de Serralongue)

**Dimanche 18 Août : 14 h Concours de pétanque (en triplettes formées)**



*Les manifestations du mois d'août sont sous chapiteau*

**« Entre ciel et vert, la fête au naturel »**

1. Café communal.

Suite au départ de Nadia GUYAUX, nous nous sommes réunis pour décider de ce que nous devons faire. Le conseil municipal a décidé de rédiger une lettre à l'attention de Mmes GUYAUX et OLIVE. Cependant, le conseil municipal décide de faire valider au niveau juridique ce courrier avant.

Nous avons demandé avis à l'Association des Maires et des Adjointes ainsi qu'à la Chambre de Commerce et d'Industrie. Il faut faire le prochain contrat de location gérance par un notaire.

La CCI nous conseille de faire un avenant chez notaire pour une seule gérante de l'établissement et se diriger à l'amiable vers une rupture conventionnelle de contrat à fin septembre 2013.

Vote pour proposition ci-dessus à l'amiable : POUR : 6 - ABSTENTION : 2

Nous allons demander à la CCI l'audit financier et la déclaration des statuts.

2. Promotion de la langue catalane (désignation des délégués)

Désignation d'un délégué titulaire : Sabine QUINTANA

Désignation d'un délégué suppléant : Jean-Marie BOSCH

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Demande de Subvention LEADER.

Pour le bistrot de pays pour obtenir des fonds de l'Europe via le programme de subvention LEADER. Nous devons prendre une délibération pour demander la subvention d'un montant de 35806,00€HT (8%) via le Pays Méditerranée. Cette subvention concerne uniquement les équipements.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Montant de la Redevance 2013 pour occupation du domaine Public (RODP).

La Redevance 2013 pour occupation du domaine Public par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité. Pour 2013, la redevance maximale est de 192,76€ (arrondis à 193,00€)

Délibération : vote POUR à l'unanimité

Des Nouvelles de l'Atelier Créatif

L'atelier créatif est réservé aux enfants de 4 à 10 ans mais vu l'effectif d'enfants qui diminue au village, des sessions sans limite d'âge vont être proposées : les adultes sont les bienvenus!

Des projets sont prévus pour la rentrée prochaine et seront peaufinés début septembre, selon les nouveaux rythmes scolaires. Des activités adaptées aux différents âges avec échange « multi-générationnels » ainsi que "multi-nationalités" peuvent créer de bons moments de convivialité !

Un grand merci à toutes les bénévoles qui ont participé à l'animation des ateliers pour cette 3ème année : Leslee, Norah, Danielle, Francine ainsi qu'à Sally pour sa gentillesse et son initiation à la poterie. Les remerciements vont également aux mamans Heidi et Fred pour leur aide et surtout aux enfants : **Nati, Solem, Julien, Tristan, Tara, Lilou, Loreen, Rose, Isaya et Océane** pour leur imagination et leur gaieté !

Pour plus d'information, vous pouvez contacter EVE au 06 52 83 40 66

A l'année prochaine !



1. Droit de préemption (maison et terrains Rue de l'église)

La maison de Melle DEMENUT est en vente et un acquéreur est annoncé.

Le 15/11/2003, la commune a décidé d'instaurer un droit de préemption urbain sur le périmètre correspondant aux zones UA, UB, UE et NA - Le village.

Un des terrains concerné est à côté du cimetière. Le conseil municipal décide d'exercer son droit de préemption urbain pour la parcelle cadastrée section A N°3

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Renouvellement de la convention pour l'Assistance Technique fournie par l'Etat aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT)

Le conseil municipal décide de renouveler la convention avec l'ATESAT

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Communauté des Communes - Modification des statuts - Précision de la compétence « réseau de chaleur »

Le conseil municipal délibère pour que la Communauté de Communes du Haut Vallespir modifie ses statuts de façon à prendre en compétence les « réseaux de chaleur »

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Décision modificative n°01

Annulation du titre émis en double en 2011, d'un montant de 151,00€ (régularisation d'écriture interne). En prévision du remboursement de la caution de l'appartement communal que libèrent Mr et Mme VENTURA, le 31/08/2013, d'un montant de 320,00€, nous devons anticiper le transfert de 472,00€ du compte 61522 aux comptes 673 et 165.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Parking de Can Talrich

Il faut régulariser par notaire la modification des parcelles du parking de Can Talrich de façon à formaliser la convention établie en 2007 (parcelle n° 742 est devenue parcelle n°1030 pour la commune et 1029 pour Mr Jean Ramon)

Le conseil municipal délibère pour l'acquisition de la parcelle n°1030 pour l'euro symbolique et donne pouvoir à Mr le Maire pour confier la rédaction de l'acte à Maître DENAMIEL.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

6. Communes forestières 2013 (adhésion)

Le conseil municipal délibère pour l'adhésion à l'association des Communes Forestières du Département des Pyrénées Orientales. Pour l'année 2013, la cotisation s'élève à 140,00 €

Délibération : vote POUR : 6 - CONTRE : 2

7. SYDEEL Transfert compétence éclairage public

Nous avons délibéré contre le transfert de la compétence d'éclairage public en 2012.

Pour cette année, nous ne souhaitons toujours pas ce transfert de compétence.

Délibération : vote CONTRE à l'unanimité

8. Tarifs de location salle polyvalente

En 2006, nous avons délibéré pour les tarifs de location polyvalente.

Nous devons revoir les tarifs pour l'année 2013 selon la proposition suivante :

Location de la salle vide : 100€  
Location de la salle, tables et chaises : 120€  
Location de la vaisselle : 50€  
Location de la cuisine : 80€  
Foyer des jeunes : 35€  
Pour les commerçants du village, la location sera diminuée de 50%  
Délibération : vote POUR à l'unanimité

#### 9. Point sur le « multiple rural »

Le Mr Le sous préfet nous a informé du refus de la DETR 2013 pour la commune de Serralongue, et ce, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive. Nous attendons la réponse du Conseil Général et du Conseil Régional. Nous devons répondre au sous-préfet en mettant en avant la sécurité, le service public, la mise en conformité des accès handicapés etc...

#### 10. Tournoi de pétanque GUY MALE

Le samedi 22 juin 2013 aura lieu le tournoi de pétanque Guy Malé à Serralongue. Le terrain a été préparé par les employés communaux. L'association de la boule de Cabrenç organise l'accueil. La municipalité s'occupe de l'apéritif. Le repas sera préparé par le « Café de la Poste » et servi à la salle polyvalente.

#### 11. Intersyndicale des pompiers

Les pompiers craignent une désertification des casernes. Ils ont rédigé un courrier à Mr le Préfet pour l'alerter sur la problématique. Ils nous ont informés afin de sensibiliser les communes. Le conseil municipal est solidaire des pompiers.

### INFORMATION CCHV

## INFOS PRATIQUES

### Collecte des déchets volumineux et encombrants (Monstres) Communauté de Communes du Haut Vallespir

#### RAMASSAGE JUILLET 2013

Le ramassage aura lieu dans la semaine du 01 au 05 juillet.  
S'inscrire en Mairie avant le 28 juin : Tel : 04.68.39.61.34

#### RAMASSAGE AOÛT 2013

Le ramassage aura lieu dans la semaine du 05 au 09 août.  
S'inscrire en Mairie avant le 02 août : Tel : 04.68.39.61.34

#### DECHETTERIES

**Arles sur tech :** 04 68 87 39 80

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

**Prats de Mollo :** 04 68 37 12 42

Ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

**St Laurent de Cerdans :** 04 68 87 39 80

Ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

## ÉPICERIE

Valérie BOUDOU a ouvert l'épicerie du village pour la plus grande joie des Serralonguais. Elle vous propose des fruits, légumes, charcuterie locale et autres produits divers avec prochainement un point chaud.

Valérie propose également le dimanche matin des poulets rôtis sur commande.

L'épicerie est ouverte du lundi ou dimanche matin de 9h à 12h et de 16h à 19h.

Le Maire et le conseil municipal lui souhaitent la bienvenue et une bonne chance pour la pérennité de cette activité indispensable à la vie d'un village.



## DIVERS

L'Etat, le conseil Général et les communes concernées ont mis en place un comité de pilotage chargé de suivre le plan de lutte contre la prolifération du « moustique tigre ». Ils ont confié à l'EID Méditerranée (Entente Inter départementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen), opérateur public territorial dans le sud de la France, une démarche de surveillance, de prévention et de contrôle anti-vecteur.

Ci-dessous quelques conseils :

### A vous de jouer !

Avant de voler et... de piquer, les moustiques, tel *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre »), se développent sous forme de larves dans l'eau. C'est la mise en eau des œufs qui déclenche tout le processus. C'est donc là qu'il faut agir, avant l'émergence des moustiques adultes.

Deux façons de faire :

**1** traitement bioinsecticide contre les larves, dans les gîtes publics (avaloirs pluviaux, vides sanitaires, bassins, etc.) : c'est la mission de l'opérateur public EID Méditerranée.

**2** suppression des eaux stagnantes, systématiquement, chez soi : c'est le rôle de chacune et de chacun, c'est votre mission. C'est 50 % du succès !

[www.albopictusLR.org](http://www.albopictusLR.org)

### Cycle de vie



Seules les femelles piquent : elles ont besoin des protéines contenues dans le sang qu'elles ingèrent pour porter leurs œufs à maturité.



#### Jardinières

Raisonnez leur arrosage : terreau humide, jamais d'eau apparente.



**Soucoupes sous les pots de fleurs, vases, seaux**  
Videz les souvent (au moins une fois par semaine).



**Réserves d'eau (bidons, bacs pour arrosage)**  
Couvrez-les de toile moustiquaire ou autre tissu.



#### Gouttières, rigoles d'évacuation obstruées

Curez-les et entretenez-les très régulièrement.



#### Matériels de jardin, jouets, tous réceptacles potentiels d'eau

Videz-les puis retournez-les ou rentrez-les.



#### Piscines

Entretenez-les en permanence : hors saison chaude, videz-les ou bâchez-les.



#### Bassins d'agrément

Entretenez-les régulièrement, introduisez-y des poissons rouges, friands de larves.

**PARTOUT**  
**supprimez les eaux stagnantes**

[www.albopictusLR.org](http://www.albopictusLR.org)

Délibérations 2013 N° 001 au N° 030		
N°001	Décision modificative N°07 2012/FPIC	18/01/2013
N°002	Formation Continu Obligatoire/FCO Transport Public Marchandises	18/01/2013
N°003	Adhésion de la commune au Syndicat pour la promotion des langues Catalane et Occitane	18/01/2013
N°004	Rénovation du Terrain de Tennis/ Plan de financement	18/01/2013
N°005	Inscription de L'itinéraire pédestre « Le Tour de Serralongue » au PDIPR	18/01/2013
N°006	Multiple rural del CANIGO/ Bistrot de pays/ Plan de financement/Demande de subventions	15/02/2013
N°007	Réforme des rythmes scolaires/demande de dérogation	15/02/2013
N°008	Approbation du plan de zonage de l'assainissement	22/03/2013
N°009	Fiscalité Directe Locale : Taux des 3 Taxes locales 2013	22/03/2013
N°010	Service des Eaux et Assainissement : Tarifs 2013	22/03/2013
N°011	DETR 2013/ Multiple rural del CANIGO/ Bistrot de Pays/	22/03/2013
N°012	Rapport de la CLETC/ Transfert du service Jeunesse et du Centre de Sport de la Baillie	22/03/2013
N°013	Association de Soutien à la Création d'un Abattoir en Roussillon/Subvention	22/03/2013
N°014	Approbation du compte administratif 2012/ Service des Eaux et Assainissement	12/04/2013
N°015	Approbation du compte administratif 2012/ Commune	12/04/2013
N°016	Approbation du compte de Gestion 2011/ Service des Eaux et Assainissement	12/04/2013
N°017	Approbation du Compte de Gestion 2012/ Budget principal Commune	12/04/2013
N°018	Affectation du résultat de fonctionnement 2012/ Service Eaux et Assainissement	12/04/2013
N°019	Affectation du résultat de fonctionnement 2012/ Commune	12/04/2013
N°020	Budget Principal/ Commune	12/04/2013
N°021	Budget Annexe/ Service des Eaux et de l'assainissement 2013	12/04/2013
N°022	Redevance d'occupation du domaine public (RODP) par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité./ 2013	07/05/2013
N°023	Adhésion de la commune au Syndicat pour la promotion des langues Catalan et Occitane	07/05/2013
N°024	ATESAT Assistance Technique de l'Etat	14/06/2013
N°025	Communauté de communes /Modifications des statuts. Précision de la compétence «Réseau de chaleur »	14/06/2013
N°026	Droit de préemption urbain/ Terrains ROUANET	14/06/2013
N° 027	Décision modificative N° 01	14/06/2013
N°028	Acquisition foncière/ Parking de Can Talrich	14/06/2013
N°029	Adhésion à l'association des communes Forestières des Pyrénées Orientales	14/06/2013
N°030	Tarifs location salle polyvalente /Foyer des jeunes	14/06/2013

### Les associations chasse : ACCA et AICA :

Dimanche 23 juin, dans la maison de la chasse et de la pêche récemment inaugurée, s'est tenue l'assemblée générale de l'ACCA de Serralongue, sous la présidence de Philippe Juanola.

Après avoir remercié les 30 membres présents dont le doyen des chasseurs Auguste Costa, le président a présenté le compte rendu moral pour l'année écoulée.

Le trésorier Jean-Pierre Comaills a donné lecture du bilan financier et le secrétaire Jean-Pierre Juanole a poursuivi la séance par la présentation des actions à mener pour la saison 2013-2014.



Au cours de la réunion, les points suivants ont été abordés :

- L'amélioration du territoire de chasse, les relations avec les propriétaires et les éleveurs,
- L'examen des tableaux dont le plan de chasse chevreuil,
- la fixation du prix des cartes et la présentation du budget prévisionnel,
- La destruction des nuisibles, le repeuplement et la protection des cultures,
- L'accueil de membres permissionnaires,
- les mesures de sécurité notamment pour la battue au sanglier avec obligation du port du gilet fluo, le respect des consignes, le balisage des postes,
- Le report de l'ouverture au sanglier après la fête locale de Serralongue soit le samedi 24 août (sauf si une battue doit être organisée en raison de dégâts aux cultures),
- Le renouvellement du tiers des membres du conseil, (Auguste Costa qui souhaite passer la main est remplacé par Jean-Claude Wilmotte, les autres membres sortants ont été réélus)

Il est également rappelé que les chasseurs organisent des matinées de nettoyage des chemins et que tous les utilisateurs de nos forêts sont les bienvenus. Le rendez-vous est fixé à la maison de la chasse et de la pêche à 6h 30, les dimanches 7, 21, 28 et samedi 13 juillet.

Dans la deuxième partie de la matinée, s'est poursuivie par l'assemblée générale de l'AICA de Cabrenç (Serralongue-Lamanère), sous la présidence de Jacques Casadessus.

Après avoir remercié les 40 membres présents, le président a présenté le compte rendu moral pour l'année écoulée. Il s'est félicité de la bonne tenue des débats, de la bonne entente entre les 2 ACCA regroupées en AICA ainsi que les bonnes relations entre les 2 équipes de battue au sanglier. Une battue commune est programmée pour le 9 novembre 2013. L'ensemble des autres points ont été examinés avec notamment l'accès et l'entretien des routes forestières.



## Association de Sauvegarde du Château et des Tours de Cabrenç

L'Association de Sauvegarde du Château et des Tours de Cabrenç a tenu sa 27<sup>e</sup> assemblée générale dans la salle des mariages de la mairie. Le Président a présenté le rapport moral, en présence de Pierre Massardo, le doyen de l'association (95 ans). La trésorière Jeannette Jeanson a donné lecture des comptes présentant un solde positif. L'assemblée a ensuite renouvelé un tiers des membres du conseil d'administration : Réélus à l'unanimité, Renée Pujol, Jean-Marie Bosch, Gérard Hudelet et Michel Marqués.

La parole était ensuite donnée au Docteur Gouzy (90 ans) ayant exercé à Amélie les Bains durant quinze ans et adhérent de la première heure à l'ASCTC. Auteur d'un livre sur les catalans aux croisades, il a relaté l'histoire du seigneur de cabrenç, Guillem- Hug de Serralonga, mort de la peste en croisade ( XIII<sup>e</sup> siècle). Ses restes furent ramenés à Serralongue. Afin de compléter l'histoire un déplacement s'imposait à l'église sainte Marie où se trouve son sarcophage. René Magna a guidé et commenté cette visite.



Lors de cette assemblée un appel avait été lancé aux volontaires pour nettoyer le site de cabrenç le samedi 15 juin. Une bonne vingtaine de bénévoles se sont retrouvés pour assurer cet entretien. Cette année encore les tronçonneuses, les débroussailleuses, les serpes et les faucilles ont eu raison des ronces, des fougères, des mauvaises herbes ou des arbres gênants. Une belle journée de travail ponctuée de temps en temps par les encouragements des randonneurs du jour.

Après tous ces efforts les membres de l'association se sont retrouvés autour d'un bon repas convivial tiré du sac. Rendez vous a été pris pour une prochaine journée de travaux

## Le groupe sardanistes de Serralongue :

Le « groupe sardaniste de Serralongue » a tenu son assemblée générale annuelle samedi 20 avril 2013. Madame la présidente ouvre la séance et remercie les membres présents. Une minute de silence est observée à la mémoire de Françoise QUINTANE qui nous a quitté subitement. Après lecture du compte rendu de l'année écoulée, Marie Rose a remercié les membres qui ont participé régulièrement aux séances, et souhaite la continuité pour 2013 en espérant accueillir de nouveaux membres qui seront toujours les bienvenus. Le trésorier a présenté les comptes et a donné lecture des recettes et dépenses de l'année 2012 qui laissent apparaître un solde positif. La cotisation annuelle de 10 € sera reconduite pour 2013. La reprise des cours a eu lieu le samedi 25 mai 2013.



Renouvellement du bureau : Les membres sortants ne sont pas démissionnaires, pas de nouveau candidat, le bureau est reconduit dans son intégralité :

Présidente : Caréras Marie-Rose  
Vice-président : Comaills Jean-Pierre  
Secrétaire : Juanola Mado  
Secrétaire Adjointe : Jeanson Jeannette  
Trésorier : Juanole Jean-Pierre  
Trésorière Adjointe : Pujol Renée.

## Calendrier prévisionnel 2013 :

Le calendrier prévisionnel suivant a été établi (si des changements interviennent dans la programmation établie, vous en serez informés)

Samedi 25 mai 2013	21 h Salle Polyvalente
Samedi 8 juin 2013	21 h Salle Polyvalente
Dimanche 23 juin 2013	21 h Feux de la St. Jean (Plaçot de l'église)
Dimanche 30 juin 2013	16 h Foire de la St. Jean (place Abdon Poggi)
Samedi 6 juillet 2013	21 h Place publique
Samedi 20 juillet 2013	21 h Place publique
Samedi 3 août 2013	21 h Place publique
Samedi 10 août 2013	Festa Major à Lamanère sardanes avec cobla à 17h
Mercredi 14 août 2013	Festa Major à Serralongue sardanes avec cobla à 17 h
Samedi 24 août 2013	21 h Place publique
Samedi 31 août 2013	21 h Place publique
Samedi 7 septembre 2013	21 h Place Publique
Samedi 14 septembre 2013	20 h 30 Repas de fin de saison

**Venez nombreux et amenez vos amis, s'ils ne savent pas danser ils apprendront !**

## TOURNOI DE PETANQUE GUY MALE



Guy Ilary, président de l'association des Maires et Adjointes des Pyrénées Orientales et la commune de Serralongue accueillait la 11<sup>o</sup> rencontre sportive pour les élus du département.

Cette année, c'est « La Boule de Cabrenç » présidée par Frank Olive, qui organisait le tournoi « Guy Malé ».

Une soixantaine de participants soit dix huit triplettes représentantes des diverses communes du département étaient en jeu pour le concours.

A 12 h, après un apéritif offert par la municipalité, le repas préparé par Martine du « Bistrot de Pays » du Café de La Poste était servi à la salle polyvalente.

L'équipe composée de Bernard Baco, Serge Siffre et Marc Allart de VINÇA a remporté le trophée Guy Malé 2013.

Le concours complémentaire a été remporté par SERRALONGUE (Léonce Olive, Jean-Marie Serdane et Laurent Vaterkoski).



Frank Olive, Jean-Marie Bosch, Pierre Contet et l'équipe de Vinça gagnante du tournoi Guy Malé 2013

## INAUGURATION DE LA MAISON DE LA CHASSE ET DE LE PECHE

Depuis sa création en 1971, l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) n'avait pas de local à elle. Depuis plus de 10 ans les chasseurs se réunissaient dans le garage prêté gracieusement par Jean CAMMAS. Le président fondateur Côme Massardo a été suivi par Nicolas Noguer, Jeannôt Juanola et depuis 2003, Philippe Juanola. Cette association regroupait 65 membres pour l'année 2012.

L'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique), créée en 1981, effectuait ses réunions dans les salles communales. Le président fondateur Jean-Pierre Juanole est toujours l'actuel président de cette association regroupant 80 membres en 2012.

En vue de trouver un local, les deux présidents ont rencontré le Maire et en mai 2011 une « convention d'occupation d'un bien public » était signée entre les présidents et la commune. L'atelier communal a été cédé gratuitement aux deux associations pour une durée de trente ans.



Le local a été aménagé avec la participation des membres bénévoles des associations de chasse et de pêche, Le concours de la mairie de Serralongue, de la Fédération Départementale de Chasse, de la Fédération Départementale de Pêche et du Conseil Général des Pyrénées Orientales, pour un coût de 10 000€ financé en partie grâce à une subvention du Conseil Général d'un montant de 3102,20€.

Ce local a été inauguré le 22 juin 2013 en présence de Madame la présidente du Conseil Général, Hermeline Malherbe, Mr Pierre Aylagas, député de la 4<sup>e</sup> circonscription et Mr Bernard REMEDI, conseiller général.



Le maire, Jean-Marie Bosch, dans son discours rappelait l'importance du milieu associatif: « Je félicite et j'encourage les 11 associations du village. Pour un bon développement, pour un bon avenir, il faut un tissu associatif solide. Que serait le village, quel avenir serait le sien, sans ces nombreuses associations qui tout au long de l'année, assurent l'animation culturelle, sportive et sociale. C'est pour nous un vrai bonheur, un atout majeur. La municipalité est bien évidemment à leurs cotés, impliquée dans certains de leurs projets » .

## FOIRE DE LA SAINT JEAN

La 24ème Foire de la St Jean à Serralongue poursuit son essor, tout en maintenant les traditions catalanes avec un accueil chaleureux.

Dès 8h30, après un petit déjeuner offert par les organisateurs, une quarantaine d'exposants (commerçants, artisans, artistes) proposaient leurs produits aux visiteurs : charcuterie, céramiques, bijoux fantaisies, bois tournés, miels, confitures, fromages, dessins, pâtisserie, gravures sur verre, modelages, paniers en châtaignier, fruits et légumes, etc.



A 10 h, une messe a été célébrée dans l'église Ste Marie du XIème siècle puis à 11 h, s'est déroulée la bénédiction des mulets et des petits pains. Le cortège des animaux avec les accompagnateurs et les enfants en habits traditionnels a descendu la rue principale, complétant ainsi le tableau aux couleurs locales.

Les nombreux visiteurs qui sont venus honorer cette manifestation ont su trouver, dans les divers produits proposés, la joie d'offrir de leur journée. Leur déplacement dans le Haut Vallespir leur a également permis de découvrir les charmes de ce village pittoresque et de sa Foire de la St Jean.

A partir de 15 h, les sardanes avec le groupe Allegria d'Arles sur Tech et le groupe sardaniste serralonguais ont animé l'après-midi.

La journée s'est terminée avec le tirage d'une tombola.

Pour apprécier à sa juste valeur cette fête, les organisateurs avaient commandé le beau temps qui a été présent toute la journée.

## ILS NOUS ONT QUITTES ....

En ce premier semestre, nous ont quittés : Clotilde BATTLE, Françoise QUINTANE, Angèle MARQUES, Justin IGLESIAS.

Encore toutes nos condoléances aux familles touchées par ces départs.

## NAISSANCES

**Alice** a rejoint Paul au foyer de Patricia GOMEZ et de Jean-François DALMAU. Félicitations aux parents.

Rafaël a la joie de vous annoncer la naissance de **Jules et Paolina** pour le plus grand bonheur de Pascale et Thierry PLA. Félicitations aux parents et aux grands-parents Hélène et Yves LAGARDE.